

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume V.

1er Mai, 1894,

Numéro 5

---

---

## BULLETIN

23 Avril 1894.

\*\* On lit dans l'*Univers* :

L'ENCYCLIQUE AUX EVEQUES POLONAIS

L'Agence *Havas* nous transmet la dépêche suivante :

Rome, 23 mars.

Le *Moniteur de Rome* publie aujourd'hui l'Encyclique du Pape aux évêques polonais de Russie, d'Autriche et de Prusse.

Après un exposé synthétique des conditions générales de la vie ecclésiastique, le Pape traite des conditions particulières à chaque pays.

La partie relative à la Pologne russe est seule importante : le Pape exhorte les fidèles à la constance dans la foi ; il remercie les Polonais d'avoir placé leur confiance en lui ; il espère que cette confiance lui sera continuée, car, comme ses prédécesseurs, il a constamment pris soin de leurs intérêts

Il en donne comme preuves les efforts qu'il fit auprès du conseil de l'empire pour améliorer la situation des Polonais, le Concordat de 1882 qui, comme on le sait, fut signé à Rome même entre M. de Giers et le cardinal Jacobini, ainsi que le concours personnel du tsar en faveur de l'Eglise polonaise.

L'encyclique, datée du 19 mars, se termine par des conseils aux Polonais prussiens et autrichiens,

Ce document s'inspire d'un large esprit de conciliation et de rapprochement. Dans les hautes sphères ecclésiastiques, on déclare qu'il servira à renouer plus intimement les rapports entre la France, la Russie et le Vatican, et non, comme leurs adversaires l'auraient voulu, à les brouiller.

\*.\*

\*\* Mr Eugène Veillot. — Le vaillant journaliste catholique, monsieur Eugène Veillot, a atteint le 1er mars son *cinquantenaire* de journalisme à l'*Univers*. Il en est le rédacteur en chef depuis onze ans c'est-à-dire depuis la mort de son illustre frère, Louis Veillot. Pendant ces cinquante ans de journalisme bien des événements se sont passés en France. Plusieurs régimes politiques s'y sont succédés. A tour de rôle la monarchie constitutionnelle, la république et l'empire y ont fait la loi. La monarchie a été emportée dans la tourmente de 1848, la deuxième république a disparu après le coup d'état de 1851 et le nouvel empire a sombré à Sedan. La troisième république se maintient plus longtemps que les autres régimes.

Pendant ce temps-là, l'*Univers* a toujours poursuivi son œuvre et combattu vaillamment pour la défense de la religion persécutée et contre toutes les pernicieuses doctrines qui ont cherché à prendre racine dans le beau pays de France. Le journal a été supprimé mais il s'est relevé et il a continué à combattre avec une nouvelle vigueur. Aujourd'hui il est encore sur la brèche défendant avec ardeur, comme autrefois, l'Eglise et la Société.

Au noble vieillard qui termine son article du cinquantenaire par ces paroles viriles : “ *continuons le combat,* ” je dis : oui continuez longtemps à combattre le bon combat, l’Église et la France ont encore besoin de vous. *Ad multos annos.*

\*.\*

\*.\* **Démission de cabinets.**—Dans ces dernières semaines ont donné leur démission :

1° En Espagne le ministère Sagasta. La raison de cette démission est la résistance opposée aux taxes par les provinces du nord. Elle réclament leurs privilèges ou *fueros*. On dit que la crise a été précipitée par le premier ministre lui-même qui désirait mettre quelques uns de ses collègues à la porte. La reine régente a chargé de nouveau M. Sagasta de former un autre ministère. En voici la composition. Premier ministre, Sagasta ; Finances, Amos Salvador ; Intérieur, Aguilera ; Travaux publics, Groisard ; Justice, Capdebon ; Affaires étrangères, Moret ; Guerre, Lopez Dominguez ; Marine, l’amiral Pasquin ; Colonies, Becerra. Cinq anciens ministres conservent leurs portefeuilles ; ce sont messieurs Sagasta, Moret, Capdebon, Dominguez et Pasquin.

2° Au Danemark le ministère Estrup. Il a donné sa démission quoique la chambre lui ait accordé un vote de confiance en adoptant le budget.

3° Le ministère du Chili. Il a été battu aux dernières élections. Le nouveau cabinet est composé de libéraux et de radicaux. Le premier ministre est M. Reyes.

4° En Egypte le ministère Riaz Pacha. Le premier ministre a déclaré qu’il donnait sa démission parcequ’il ne possède plus la confiance du Kédive. Nubar Pacha a formé un nouveau ministère. Une dépêche de Londres dit que l’Angleterre est satisfaite du choix de Nubar. Elle aurait pu ajouter que l’Angleterre est toujours satisfaite lorsqu’elle peut saisir une proie quelconque. Et l’Egypte, sur laquelle elle appesantit depuis longtemps sa main de fer, est un morceau savoureux pour satisfaire sa glotonnerie.

5° Le ministère du Pérou. Il a donné sa démission aussitôt après la mort du président Bermudez. Par la mort du président, la présidence revenait de droit au premier vice président Solar, mais le deuxième vice-président Borgouo s’est emparé du pouvoir. L’ex-président Carcères et l’armée font cause commune avec lui. La crise continue.

6° En Serbie le ministère Simitch. Il n’était en fonctions que depuis peu de temps. Les dépêches ne disent pas quelle est la cause de sa démission. M. Nicolaievitch, ministre de l’Intérieur dans le cabinet Simitch, a été chargé par le roi de former un nouveau ministère. On le dit ferme, énergique et d’une grande habileté

7° En Belgique le ministère Bernaert. Il a donné sa démission parce que la chambre (en sections) a repoussé le principe de la représentation proportionnelle qu’il voulait faire voter. Le projet

du Gouvernement n'a réuni que 49 voix et 75 se sont prononcées contre : il y a eu 13 abstentions. Le ministère a été renversé par ses propres partisans, formant le parti catholique, et il a été soutenu par les libéraux. Il n'y a que quelques mois que la révision électorale a eu lieu en Belgique. Le suffrage universel a été établi, mitigé par le vote plural. En d'autres termes chaque citoyen a un vote, mais un certain nombre en possède plusieurs ; tels sont les pères de famille, les diplômés etc. Celui qui a été chargé de former un nouveau ministère, est M. de Burlet qui était ministre de l'Intérieur dans le précédent cabinet. Tous les anciens ministres sont restés à leur poste à l'exception de M. Bernaert qui était premier ministre et ministre des Finances, et de M. Lejeune qui était ministre de la Justice. Ils ont été remplacés par M. de Smet de Naeger, comme ministre des Finances, et M. Bergerem, comme ministre de la Justice.

8° A Terreneuve le ministre Whiteway. Cette démission a été causée par le refus du gouverneur O'Brien d'accorder au premier ministre la dissolution des chambres. Aux dernières élections générales M. Whiteway a obtenu une grande majorité, mais il a négligé de contester les élections de ses adversaires. Ces derniers, au contraire, ont contesté toutes les élections des partisans de M. Whiteway et ils ont attendu à la dernière heure pour agir. Il était trop tard pour que ces derniers pussent en faire autant. Quelques unes de ces élections ont déjà été annulées, et les contestants espèrent faire annuler presque toutes les autres. Ce sont ces contestations multipliées qui ont forcé M. Whiteway à demander la dissolution qui lui a été refusée.

M. Goodbridge, chef de l'opposition, a réussi à former un nouveau ministère et les chambres ont été immédiatement prorogées. La crise ne pourra prendre fin que par une dissolution qu'il est impossible d'éviter. Le nouveau cabinet n'a pas assez de partisans pour former un *quorum* de la chambre, et les partisans de M. Whiteway se sont engagés à ne pas assister aux séances. Il faudra bien que le gouverneur se rende et accorde à M. Goodbridge ce qu'il a refusé à M. Whiteway.

\*.\*

\*.\* **Nécrologie.** — Sont décédés :

1° A bourg Saint Andéol, Diocèse de Viviers, département de l'Ardèche, France, la Mère Marie Saint Adrien, Supérieure Générale de l'Institut des Sœurs de la Présentation de Marie. Elle est morte le 16 mars, jour anniversaire de sa naissance. Elle était âgée de 70 ans et elle comptait 50 ans et quelques mois de profession religieuse. La Sœur Saint Adrien était la quatrième supérieure générale de son ordre et elle exerçait ses fonctions depuis le 24 mai 1878. Elle a succédé à la Mère Saint Maurice qui, avant d'être Supérieure Générale de l'Institut, fonda les établissements du Canada et en fut la première supérieure.

L'Institut de la Présentation de Marie a été fondé en 1797 à Thueyts (Ardèche). En 1819 la maison mère a été transportée à

saint Andéol. La mère Marie Rivier, la fondatrice de cette importante communauté, est née à Monpezat (Ardèche) en 1768 et elle est morte à Saint Andéol en 1838.

Les Sœurs de la Présentation s'occupent exclusivement de l'éducation des jeunes filles. Elles ont un grand nombre d'établissements dans la Province de Québec et aux Etats-Unis. Leur maison mère ici est à Saint-Hyacinthe.

2° Son Eminence le Cardinal Giuseppe Benedetto Dusmet, archevêque de Catane, en Sicile, Italie. Il est né à Palerme, Sicile, le 15 août 1818 et il a été créé cardinal le 11 février 1889. On sait que l'illustre cardinal Rampolla, le secrétaire d'état de sa Sainteté, et Crispi, le premier ministre de l'Italie, sont aussi siciliens. A ce sujet un journal catholique de New-York, *The American Catholic News*, observe qu'il est vraiment remarquable que la Sicile ait produit à la même époque l'un des plus violents ennemis du Pape, Crispi, et deux de ses amis les plus sincères et les plus dévoués, les cardinaux Dusmet et Rampolla.

3° Monseigneur Bernard O'Reilly, évêque de Liverpool, Angleterre. Il était âgé de 70 ans. Il est né à Navan, comté de Westmeath, en Irlande, et il a fait ses études théologiques en Angleterre. En 1873 le pape le nomma évêque de Liverpool. Il est le deuxième évêque irlandais choisi pour un diocèse anglais depuis le rétablissement de la hiérarchie catholique.

4° L'abbé Almiré Le Rebours, curé de la Madeleine, à Paris, celui-là même que le pape Pie IX appelait *le premier curé du monde*. L'abbé Le Rebours était âgé de 72 ans. Il fut nommé curé de la Madeleine par Mgr Guibert, archevêque de Paris, quelque temps après la commune. Il succéda au célèbre abbé Deguerry fusillé par les communards. M. Le Rebours était chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal et l'ami de Mgr Fabre dont il fut le condisciple au Séminaire d'Issy. Il a refusé l'épiscopat en plusieurs circonstances, préférant ne pas abandonner son église de la Madeleine où il a fait tant de bonnes œuvres. On croit même que la récente tentative anarchiste de faire sauter cette église au moyen d'une bombe, a été en grande partie la cause de sa mort.

Paris n'oubliera jamais cet homme éminent qui a passé sa vie en faisant le bien, *transiit benefaciendo*.

5° Le R. Père Daniel de l'ordre des Franciscains. Il était le confesseur du pape Léon XIII.

6° L'abbé James A. Walter, curé de l'église Saint Patrice à Washington. C'est lui qui assista sur l'échafaud l'infortunée madame Surratt. On sait que cette femme fut  *injustement* condamnée à mort comme ayant participé au meurtre d'Abraham Lincoln président des Etats-Unis. C'est l'une des plus tristes erreurs judiciaires dont les annales criminelles font mention.

7° Le célèbre physiologiste Charles Edouard Brown Sequard. Il naquit à Port-Louis, Ile Maurice, le 8 avril 1817 et il fut reçu médecin à Paris en 1840. Il fut professeur de physiologie, à l'Université Harvard, à Boston, et professeur de médecine expéri-

mentale au collège de France, à Paris. Brown Séquard a fait d'immenses recherches de physiologie expérimentale, qu'il a consignées dans des écrits importants, sur la composition du sang, la chaleur animale, la moëlle épinière et ses maladies, le système musculaire, le système nerveux et les ganglions sympathiques. C'est lui qui inventa l'élixir de longue vie qui, dans sa pensée, devait rendre au vieillard les forces de l'âge viril. Cet élixir était administré par des injections sous-cutanées. Cette invention fit du bruit dans le temps, mais elle tomba bientôt dans l'oubli.

Brown-Séquard était protestant.

8° Le docteur Jean Charles Taché, ancien sous-ministre de l'Agriculture, et l'un de nos hommes les plus distingués. Il était le frère de Monseigneur Taché, archevêque de Saint Boniface, Manitoba.

M. Taché est né à Kamouraska le 24 décembre 1820. Il fit ses études à Québec et il fut reçu médecin en 1844. Pendant plusieurs années il a représenté le comté de Rimou-ki dans l'assemblée législative de la province du Canada. Il fut aussi commissaire du Canada aux Expositions de Paris en 1855 et en 1867. Avant d'être sous-ministre, il fut inspecteur des prisons, asiles et autres établissements publics.

M. Taché laissa le parlement pour entrer dans le journalisme où il s'est distingué. Sir Hector Langevin et M. Taché furent les deux premiers rédacteurs du *Courrier du Canada* qui, sous leur habile direction, devint bientôt l'un des journaux les plus importants du pays.

Bon Chrétien et bon citoyen, M. Taché emporte dans la tombe l'estime de tous.

ALBY.

Nous empruntons l'article suivant de notre bonne amie; *La Croix de Montréal*, du 19 avril:

### LES REVERENDES DAMES DU SACRÉ-CŒUR

Mort de la Supérieure Générale.— Election de la nouvelle Supérieure

Nous sommes heureux de reproduire l'article suivant, extrait de l'*Univers* de Paris du 1<sup>er</sup> Avril:

#### MADAME LEHON

##### SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DU SACRÉ-CŒUR.

“ Nous apprenons avec un vif regret la mort de la supérieure générale de la congrégation des dames du Sacré-Cœur, Mme Adelaïde Aimée-Thérèse Lehon, décédée pieusement à l'âge de 87 ans, hier matin, à la maison-mère, boulevard des Invalides.

“ Fille d'un notaire des environs de Tournay, Mme Lehon avait pris très jeune le voile et avait été ainsi une des premières filles de la fondatrice, la Vénérable Mme Barat, décédée en 1865, qui l'appréciait beaucoup.

“ Comme toutes les religieuses de sa congrégation, Mme Lehon, après avoir séjourné quelque temps à la maison mère à Paris passa dans d'autres maisons du Sacré-Cœur, entre autres dans celle de Jette, près de Bruxelles, où elle s'était trouvée en rela-

" tions, de 1843 à 1846, avec le nonce apostolique en Belgique, Mgr Pecci, aujourd'hui Léon XIII.

" Ces liens si anciens augmenteront l'amertume que le cœur paternel de Sa Sainteté éprouvera en apprenant ce décès.

" En 1874, Mme Lehon fut élue supérieure générale de sa congrégation ; qu'elle a dirigée depuis avec une rare prudence.

" Mme Lehon a dignement occupé le poste si difficile de supérieure générale et elle a été une vraie mère et pour les religieuses réparties dans le monde tout entier, et pour les enfants, dont l'éducation est confiée à leurs soins." H. G. F.

" Le deuil qui vient de frapper nos bonnes dames du Sacré-Cœur sera partagé par notre chrétienne population dont elles ont conquis, depuis longtemps, par leurs éminents services, les plus chaudes sympathies.

" La perte de Mme Lehon a créé, dans la Société du Sacré-Cœur, un grand vide, qu'il s'agit de combler dignement.

" Dans quelques mois aura lieu, à Paris, au couvent du Boulevard des Invalides, l'élection de la nouvelle supérieure générale, par le chapitre composé des quatre assistantes générales et des dix-neuf vicaires réparties dans le monde entier. Il y a en Amérique cinq vicariats de la Société, ceux de New-York, Cincinnati, Montréal, St-Louis et Mexico. Celui du Canada compte 250 religieuses et leurs établissements réunissent environ 500 élèves.

" Presque chaque maison a, outre le pensionnat ou l'externat, une école de pauvres, ou une école normale, ou un orphelinat, et même, dans plusieurs maisons, ces différents cours réunis.

" Nous devons être fiers, nous, citoyens de Montréal, de notre ancien petit *externat* du Sacré-Cœur de la rue Ste-Catherine, fondé en 1860.

" C'était alors le grain de senevé de la Société. Sous l'œil de Dieu, il a été d'une merveilleuse fécondité, et ce modeste établissement est devenu aujourd'hui un pensionnat, un externat et une école des enfants pauvres.

" Il a l'honneur d'avoir pour supérieure la révérende Mère Schulten, vicairé pour les maisons du Sacré-Cœur du Canada.

" Au mois de septembre prochain, le personnel de l'établissement de la rue Ste-Catherine se transportera dans les nouveaux édifices de la rue Ste-Alexandre.

" Le site, admirablement choisi, de cette grande institution lui procure les avantages de la campagne, et même temps que ceux de la ville, car on y jouit d'un air pur, d'une grande tranquillité et d'une vue superbe.

" Construit selon toutes les règles de l'art, le nouvel établissement du Sacré-Cœur joint à l'aspect monumental et à la beauté architecturale tous les avantages des innovations modernes. Les élèves y jouiront donc de tout le confort possible, dans les meilleures conditions hygiéniques.

" Le nouveau pensionnat fait autant d'honneur à notre ville que la parfaite éducation de ses élèves en a toujours fait à notre société canadienne."

# LE MOIS DE MARIE

DES PAROISSES ET DES FAMILLES CHRÉTIENNES

TRENTE DEUX INSTRUCTIONS SUR LA VIE, LES VERTUS ET

LES ENSEIGNEMENTS DE MARIE SUIVIES DE TRAITS HISTORIQUES

PAR Mgr RICARD, PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTÉTE

1 vol in-12..... 63 cts

30 AVRIL

## VEILLES ET OUVERTURES DU MOIS DE MARIE

Division : 1° Origine historique du mois de Marie ; 2° motifs de son institution, tirés de la beauté et des dangers du mois de mai ; 3° dispositions intérieures et extérieures à y apporter.

*Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ,  
ut misericordiam consequamur et gratiam inveniamus.*

Allons donc avec confiance au trône de la grâce, afin d'y obtenir miséricorde et d'y trouver les secours dont nous avons besoin. (S. Paul, *Épître aux Hébreux*, ch. iv, v. 16.)

MES BIEN CHERS FRÈRES,

Nous ne saurions mieux inaugurer cette série d'instructions en l'honneur de notre bonne mère, qu'en vous répétant, après les Pères et les Docteurs de l'Eglise, une admirable invitation de l'Apôtre qu'ils appliquent à Marie, le véritable trône de grâce, de miséricorde et de secours. C'est cette invitation, d'ailleurs, que vous voyez symbolisée à vos regards filialement émus, par ces gracieuses tentures, ces fleurs odorantes, ces mille feux dont la piété des enfants de Marie a entouré dès aujourd'hui sa statue vénérée. Oh ! oui, mes frères, regardez-la, cette tendre mère : n'est-il pas vrai qu'elle est assise sur un trône d'amour et de miséricorde ? n'est-il pas vrai que ses lèvres semblent nous parler de paix et de pardon, que ses bras invitent à la confiance, que ses mains entr'ouvertes semblent vouloir répondre à flots les torrents de grâces dont elle a été faite la dispensatrice, et la dispensatrice unique ? Courons donc avec joie à ce trône de grâce : *adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ*. Venons-y avec autant plus de confiance, qu'à cette heure même, de toutes parts, des autels sont dressés avec la même piété filiale, des prières s'élèvent avec la même unanimité vers ce siège de miséricorde. Unissons-nous d'intention à cette foule d'enfants heureux, et commençons avec eux la pratique de la dévotion au mois de Marie.

Je me propose, mes frères, pour seconder et satisfaire cette ardente piété, dont votre empressement autour de cette chaire me donne un gage si rassurant ; je me propose, dis-je, de parcourir ici chaque jour avec vous les diverses circonstances de la vie divine de notre commune mère. Vous trouverez mes discours



simples et sans art : j'aurais craint de décevoir votre attente, en recourant à des efforts peu en harmonie avec la simplicité d'une véritable dévotion filiale. Ce soir, et avant d'entrer dans l'étude de la vie de notre auguste Reine, je veux vous dire quelque chose de la dévotion dont vous venez d'embrasser la pratique, en expliquant rapidement l'origine, le but et les moyens du mois Marie. Je commence sans autre préambule.

I.—S'il est un fait remarquable et digne d'attirer notre attention dans l'origine des grandes dévotions et des grandes œuvres de l'Eglise, c'est le mystère dont leur berceau est entouré. Le plus beau des livres sortis de la main des hommes est encore sans nom d'auteur; les magnifiques cathédrales du moyen âge nous parlent de la piété de leurs architectes, elles ne nous les nomment point; le *mois de Marie* nous comble chaque année de nouvelles faveurs, et la main qui nous l'a donné se cache et se dérobe à nos baisers reconnaissants. O religion mystérieuse et humble ! je te comprends et te salue divine, rien qu'à ces voiles dont tu te plais à couvrir tes grandes entreprises, rien qu'à cet esprit d'humilité dont tu les animes, l'ayant hérité d'un Dieu mort dans l'ignominie.

Nous devons dès lors, mes frères, nous borner à relater les diverses opinions qui partagent les historiens de l'Eglise, sans prétendre aucunement prendre part aux discussions savantes qu'ils ont ouvertes à leur sujet. Les uns donc l'attribuent au pieux auteur du premier *Mois de Marie*, qui, en France comme ailleurs, a ouvert la série des milliers d'ouvrages depuis écrits dans le même but, au P. Lalomia, de la Compagnie de Jésus, qui vivait vers le milieu du siècle passé et dont le livre touchant et simple porte la date de 1780. D'autres ne consentent pas à admettre une origine aussi récente, et en font remonter la gloire à l'aimable saint dont la jeunesse médite encore les précieux enseignements, Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire, qui mourut à Rome l'an 1595.

Une dernière opinion, admise par les historiens qui font autorité, et qui, du reste, n'est point inconciliable avec la première, assure que la dévotion au mois de Marie commença au Collège Romain, vers le milieu du dix-huitième siècle, par les soins du célèbre Muzzarelli, de la Compagnie de Jésus. Les pères jésuites suivant son exemple, cette dévotion se répandit dans leurs collèges, de là dans les divers ordres religieux, et enfin dans les paroisses. Pie VII étant rentré à Rome pendant le mois de Marie, elle devint générale dans les Etats de l'Eglise, puis dans le reste de l'Europe, et enfin sur tous les points de l'univers catholique.

II.—Mais hâtons-nous de quitter ces questions d'origine, qui pourraient sembler oiseuses, si elles ne nous parlaient de Marie, pour expliquer les motifs de l'institution dont nous recueillons les avantages. Ici le champ est vaste; et si je voulais en décrire les détails, je laisserais peut-être une attention soutenue par une si vive et si touchante piété. Je me bornerai donc à une simple esquisse.

Il serait intéressant de suivre à travers les siècles les progrès de la dévotion envers la très sainte Vierge : nous y verrions avec quel zèle le cœur de ses enfants s'est ingénié à trouver graduellement de nouvelles impressions de leur amour envers cette mère de grâce. Les pèlerinages, les sanctuaires, les ordres religieux, les dévotions au rosaire et au scapulaire, et tant d'autres voix éloquentes, nous rediraient un écho affaibli, mais ému, de cette sollicitude que nos temps ont voulu imiter. Que dis-je ? imiter ! ne l'ont-ils pas dépassée, en consacrant cette longue suite de jours à la manifestation d'une tendresse dont un mois entier n'a pas paru trop long pour redire l'expression ? Et remarquez, mes frères, comme ce mois a été admirablement choisi ! Cherchez dans tout le reste de l'année des jours où le soleil soit plus gaiement radieux et la terre plus féconde. Les frimas ont disparu, la nature renaît avec une profusion de nouvelles beautés, la terre que vous foulez a disparu sous un épais tapis de gazon, les arbres sont chargés de nouvelles feuilles, les fleurs entr'ouvrent de toutes parts leurs calices embaumés. L'œil est ravi et le cœur s'épanouit devant ces richesses d'une résurrection si complète. Le ciel s'est purifié, ses tristesses ont disparu, comme pour réfléchir dans un miroir sans tache les splendeurs d'une végétation magnifique, comme pour prendre part à l'allégresse de la nature entière. Ne cherchez donc point de plus beaux jours, ô enfants de Marie ; et puisque vous voulez offrir un mois entier à votre mère, offrez-lui le plus beau des mois. Votre offrande n'en est que plus gracieuse ; d'autant plus que, par une disposition peut être providentielle, ce mois de mai ne prête aucun de ses jours à la célébration des fêtes de Marie, disséminées avec tant de profusion sur tout le reste de l'année chrétienne. N'est-ce pas encore pendant ce mois béni que la mère de Jésus recueillera plus volontiers vos offrandes et vos prières, puisqu'il lui rappelle des souvenirs de grande consolation, ceux du triomphe de son Fils sur la mort et sa résurrection glorieuse, dont nous célébrons la mémoire pendant ce temps pascal ?

Il y avait un dernier motif, et il n'est pas le moins solide. Les chaleurs printanières, la résurrection de la nature, les beautés nouvelles déroulées devant nos yeux ravis, contribuent à faire du mois de mai le plus dangereux des mois de l'année pour l'innocence. Pendant l'hiver, le combat a été plus facile : notre nature mauvaise était assoupie sous le manteau froid des neiges et des frimas, notre cœur battait moins fort ; mais aujourd'hui le sang a repris une circulation plus active et comme une vie nouvelle ; l'épanouissement de cette vie semble nous inviter à de plus nombreux échanges, la nature nous convie à la liberté et aux plus dissipantes manifestations. O pauvre cœur humain, qui ne sait point jour des dons de Dieu sans en abuser ! Je tremble pour le trésor précieux que tu portes dans un vase aussi fragile ! Oh ! accours, accours bien vite te ranger au pied de Marie, te placer à l'abri sous son manteau virginal et protecteur ! Là, tu pourras aimer sans crime, tu pourras échanger sans rien perdre, tu pourras

t'épanouir sans danger. Je le sais et je le sens, tu as besoin d'expansion, tu demandes des cœurs pour y verser le trop plein du tien : voici un cœur vaste comme le monde ; verses-y tes tristesses et tes joies, et viens puiser, sans crainte de le tarir, à la sources des grâces qui en découlent surabondamment.

Vous viendrez donc, mes frères, avec un saint empressement, vous presser autour de la parole qui vous redira les grandeurs et les bontés de Marie, vous ranger sous sa maternelle égide. L'Eglise vous y invite. Elle ouvre, en faveur de votre fidélité à entendre sa voix, les trésors les plus précieux de ses indulgences. Chaque soir, vous pouvez obtenir une abondante moisson de grâces spirituelles ; et, une fois dans le mois, le jour que vous communiez au corps et au sang du Fils de Marie, vous pourrez gagner une rémission entière et plénière, applicable aux âmes du purgatoire.

III.—Mais, pour retirer de l'exercice du mois de Marie tous les fruits que vous êtes en droit d'en attendre, laissez-moi vous dire, mes frères, que, si les grâces ne vous feront pas défaut, vous pourriez faire défaut aux grâces, en n'observant point les conditions indispensables que j'énumère en terminant.

Marie demande de votre amour filial des dispositions de deux genres. Les unes, tout intérieures, consistent principalement à redoubler de tendresse envers cette bonne et tendre mère, qui, par amour pour nous, sacrifia sur le Calvaire un fils divin pour adopter des enfants coupables. Elles consistent encore à invoquer avec plus de confiance que jamais la Reine des miséricordes pendant un mois dont chaque jour sera, si nous le voulons, marqué pour nous par un nouveau bienfait. Enfin et surtout, elles consistent à imiter dans notre conduite les vertus admirables et l'esprit qui animaient Marie pendant sa longue vie sur cette terre, où elle a souffert, combattu comme nous et plus que nous. Ne nous faisons point illusion : la véritable piété envers Marie ne consiste point en des protestations plus ou moins sincères de fidélité et d'amour ; elle consiste à s'attacher aux pas de cet agréable modèle, pour en retracer les exemples dans une conduite calquée sur l'imitation de ses vertus. Lorsque les saints Pères nous parlent des avantages attachés à la qualité d'enfants de Marie, ils ont bien soin d'ajouter que le véritable enfant de Marie, c'est l'imitateur de cette divine mère, et que l'auguste Vierge le reconnaît à ce signe.

Il reste à vous parler des dispositions extérieures, si puissantes pour aider et faciliter les premières. Je me borne à les indiquer, ne croyant point nécessaire de vous en démontrer la haute convenance. Elles consistent donc à venir chaque soir assidûment assister aux saints exercices du mois de Marie ; à commencer et finir cette série de jours bénis par la participation aux sacrements, la première fois à titre de préparation, la seconde d'actions de grâces ; à assister chaque jour au saint sacrifice ; à réciter chaque jour aussi quelques prières spéciales en l'honneur de Marie ; enfin, à se rappeler quelquefois dans la journée le bonheur dont on jouit et les grâces qu'on en attend.

Nous accourons donc avec confiance, ô mère aimée et puissante, au pied du trône de votre maternité. Nous venons y chercher miséricorde, nous venons y implorer assistance. Oh ! ne fermez point l'oreille de votre cœur aux prières de vos enfants joyeux de votre gloire. Ils s'appuient sur la parole d'un ne vos plus dévots serviteurs : " Un enfant de Marie ne peut jamais périr." Leur espérance ne sera point confondue.

Ainsi soit-il.

**Le Mois de Marie célébré par les soldats français en Crimée.**

" Le mois de mai a été célébré dans quelques-uns des hôpitaux militaires de Constantinople, avec une pieuse et régulière solennité, qui honore l'armée d'Orient. Nul doute aussi que les grâces et les bénédictions accordées à beaucoup d'âmes touchées et dociles ne se répandent sur l'armée tout entière et n'éclatent par quelque succès définitif.

Dans les salles ou les chapelles de ces édifices qui, jusqu'à notre occupation, n'avaient que l'oratoire de la mosquée, un autel s'est élevé à Marie, il a été décoré avec un goût qui prouve que chaque régiment a ses artistes. Là, des colonnes ont été sculptées comme par enchantement ; ici, les marbres les plus précieux ont été imités avec toutes leurs nuances. Ces créations en papier ou en couleurs sont le chef-d'œuvre de quelque blessé ou convalescent, qui consacre ainsi à la sainte Vierge ses loisirs. Tel autre s'est rappelé qu'il avait été longtemps élève de l'école des Beaux-Arts, et il a demandé des crayons, il dessine une image d'un saint : c'est un confesseur pontife dont la fête approche, et, comme il est le patron de M. l'aumônier, ce sera l'offrande de sa reconnaissance. La tête a bien la mitre et le nimbe de la sainteté ; mais l'auteur est un zouave, et le type guerrier domine tellement dans ses conceptions, que le bienheureux évêque a l'air de monter à l'assaut de Sébastopol.

" Chaque maison a organisé aussi son chœur de cantiques. Tous les musiciens et les *talents de société* s'empresent d'y prendre place. Il se trouve même parmi eux des compositeurs, et leur chant à Marie est répété avec un harmonieux ensemble par tous les camarades, qui se préparent avec soin pour la soirée. Lorsque les litanies de la sainte Vierge ont été chantées avec les sœurs, dont les voix se mêlent admirablement avec celle des militaires, l'aumônier, ou le confrère invité par lui, fait l'instruction du jour, qui est écoutée avidement par l'auditoire pressé et recueilli. Quelquefois la salle ne peut contenir la foule des auditeurs, et de pauvres blessés s'y font porter une demi-heure d'avance, pour être assurés de leur place. C'est le plus beau moment de la journée pour eux, et, au fond, la plus douce distraction dans un pays où tout leur est étranger et inconnu, à commencer par la langue, et où ils ne trouvent aucun des amusements de France."

(Correspondances de la guerre de Crimée.)

## AUX MAITRES CHRÉTIENS

**L'ÉDUCATEUR APÔTRE**

SA PRÉPARATION L'EXERCICE DE SON APOSTOLAT

1 vol. in-18..... 50 cts

—  
INTRODUCTION

## La Croisade

Pourquoi ce livre ? Pour prêcher la croisade chrétienne ; nous sommes une armée nombreuse, mais nous sommes en déroute, parce que nous manquons de courage et de savoir-faire. — Ce livre est écrit pour les éducateurs, qui sont la troupe d'élite parmi les croisés. — Son objet est de préparer des apôtres dans tous les éducateurs chrétiens.

Pour visiter avec profit un monument, il est utile d'en avoir pris une idée d'ensemble. S'il mérite de fixer l'attention, on oriente sa marche, on détermine les objets devant lesquels on s'arrêtera de préférence, on ouvre son âme aux impressions qu'ils peuvent provoquer.

C'est pourquoi, ami lecteur, je vous présente, à l'entrée de ce petit livre, l'image en raccourci de tout ce qu'il contient. Si elle vous plaît, vous entrerez et vous visiterez toutes les parties. Si elle n'a rien à vous apprendre, je bénirai Dieu qu'il y ait des éducateurs pour qui ce livre était inutile. Vous connaîtrez tous mon dessein, quand je vous aurai dit pourquoi j'écris, pour qui j'écris, et ce que j'écris.

*Pourquoi j'écris ?* Parce que les circonstances m'ont amené à joindre ma voix à tant d'autres qui prêchent aujourd'hui la croisade chrétienne contre l'armée envahissante du paganisme moderne : ceux que la parole vivante avait touchés ont souhaité d'en conserver le souvenir et d'en répandre autour d'eux l'idée ; ce qu'ils ont reçu dans l'ombre, ils le donneront au grand jour.

N'êtes-vous pas frappé du mouvement qui ramène les âmes vers les idées chrétiennes, de l'élan apostolique qui réveille tant de soldats ? C'est le fruit de la persécution. Depuis qu'on nous frappe, nous ne sommeillons plus. Les plus distraits remarquent ces nouvelles tendances : c'est un besoin religieux, souvent très vague, mais très vivement senti, dans tous les cœurs honnêtes ; c'est un zèle ardent, un violent désir de *faire quelque chose* pour la cause de Dieu, dans tous les catholiques fervents. Le souffle de Dieu passe sur notre société en désordre, l'Esprit du Christ travaille les âmes et les pousse vers la guerre sainte.

Le sol à conquérir, le domaine qu'il faut rendre à Jésus-Christ, n'est pas au delà des mers. C'est chez nous qu'il faut combattre :

ce sont les âmes de nos parents, de nos amis, de toute la France, de notre société vieillie, qu'il faut gagner et offrir en hommage au Roi qui les attend. Cette terre sacrée a été envahie, foulée aux pieds par les infidèles. Les infidèles de notre siècle sont les incrédules de toute nuance qui ont déclaré la guerre au Christ. Nous n'avons pas veillé, nous n'avons pas résisté, ils sont devenus les maîtres.

Mais tous les genoux n'ont pas fléchi devant Baal, tous les fronts ne sont pas courbés sous le sceptre des vainqueurs. Il y a des âmes fières qui se sont redressées en face du péril : elles ont fait entendre le cri d'alarme, et, si vous levez les yeux, vous verrez une armée puissante prête à sauver le Christ.

Nous sommes encore le nombre. Il y a, en France, trente-cinq millions de catholiques baptisés. Beaucoup, je le sais, renient par leurs actes la foi de leur baptême. Mais comptez tous ceux qui pratiquent leur religion ; ajoutez-y tous ceux qui l'aiment et qui, s'ils la négligent, veulent du moins mourir dans son sein : quelle armée, quel peuple, qui adore Jésus-Christ et voudrait le défendre !

Comptez seulement les chefs du peuple catholique ; évêques et prêtres, nous sommes quarante mille qui avons solennellement juré d'avancer le règne de Dieu. Voyez ensuite l'avant-garde, le corps d'élite de l'armée chrétienne : plus de cent vingt mille religieux ont tout quitté pour vouer leurs vies à Jésus-Christ. Nous pouvons dire encore, avec le prophète : " Qu'ils sont beaux tes pavillons, ô Israël, qu'ils sont splendides tes tabernacles, ô Jacob ! " Oui, elle est belle l'armée du Christ, et, malgré toutes les entraves, ne cesse de se recruter. Un tel peuple est-il un peuple vaincu ? une telle armée n'a-t-elle pas toutes les espérances de la victoire ?

Mais, direz-vous, si nous sommes le nombre et la force, pourquoi ne sommes-nous pas les maîtres ? Pourquoi sommes-nous persécutés, rejetés de la société, traités comme une *quantité négligeable* ?

*Parce que nous ne voulons pas.* Nous ne voulons pas : c'est tout le secret de nos malheurs. Nos ennemis le savent, que nous pourrions dès que nous voudrions. Ils sont le petit nombre, mais ils savent vouloir, et ils mettent tout en œuvre pour nous empêcher de vouloir. Tantôt ils nous frappent pour nous effrayer, tantôt ils nous flattent pour nous fermer la bouche : toujours ils nous trompent et nous réduisent à l'impuissance. Quand cesserons-nous d'être le jouet de leur ambition ? quand cesserons-nous d'attendre de leur bienveillance le droit à la vie et au soleil ? quand prendrons-nous notre cause en main, et n'attendrons-nous notre salut que de nos seuls ? Cet accord des âmes catholiques dans un même vouloir sera le signal de notre triomphe.

Et pourquoi ne voulons-nous pas ?

D'abord, parce que *nous manquons de courage*. Le mal n'a point besoin de courage pour vouloir. La volonté du méchant n'a qu'à suivre la pente de la mauvaise nature : le torrent des passions roule des eaux tumultueuses qui portent dans leur sein des énergies puissantes : il suffit de se laisser entraîner pour avoir l'activité du mal. — Pour aller au bien, il faut remonter ce courant impé-

tueux : ce n'est qu'à force de bras qu'on résiste à la vague. Le bien est donc le prix du courage, comme le mal est le terme de la faiblesse.

Or, où sont les âmes courageuses, avides de dévouement, promptes à la peine et lentes au plaisir ? Ce siècle de mœurs affeminées semble avoir engourdi les âmes qu'il n'a point perverties. Combien de catholiques, combien de religieux peut-être, qui se délectent dans une paisible inaction ! Si parfois ils se réveillent pour voir comment va le monde, ils croient être allés au bout de leurs devoirs, quand ils ont poussé quelques gémissements stériles et exprimé quelques protestations banales.

Priez Dieu de susciter pour nos mauvais jours des âmes énergiques, qui ne gémissent point, qui ne se contentent pas de prier, mais qui soutiennent leurs prières de leurs actes et présentent à la grâce un concours qu'elle attend depuis bien des années.

Nous ne voulons pas, *parce que nous ne savons pas*. Vous ne sauriez croire combien de forces vives se perdent faute d'orientation. Il y a encore de bons soldats sous les armes. Mais combien manquent le but, parce qu'ils ne le voient pas ! Combien vont au hasard et battent l'air de coups inutiles ! D'autres frappent juste, mais ils sont seuls : les forces ne sont pas groupées, l'armée n'est pas rangée en ordre de bataille, et cette division prépare la défaite.

Faire comprendre à tous les chrétiens qu'il est temps d'agir, et que, devant l'ennemi, il n'est permis à personne de rester inactif ; — mettre dans toutes les âmes une même idée, une idée puissante, un mot d'ordre qui les enflamme et les rallie toutes autour d'un même drapeau ; — dire le point faible qu'il faut emporter tout d'abord, et diriger toutes les forces unies vers la citadelle dont la conquête assurera tout le reste : voilà des conditions essentielles au succès de la croisade.

De nombreux apôtres consacrent leurs forces à cette œuvre capitale. Prédicateurs ardents, ils remuent les foules, ils recrutent des chefs : grâce à leur zèle, l'armée des âmes déterminées à la lutte grossit chaque jour. Ce modeste livre est un nouveau missionnaire qui vient unir ses efforts à ceux des autres travailleurs.

Il est écrit pour les éducateurs. J'estime en effet qu'ils tiennent le premier rang parmi les croisés. Ils possèdent les positions les plus importantes, ils attaquent les postes les avancés de l'ennemi. C'est avec raison que le combat s'est concentré de nos jours sur la jeunesse : elle est une proie qu'on se dispute de part et d'autre, car l'avenir appartient au parti qui la gagnera. Et comment gagner la jeunesse, sinon en la formant ? Voilà pourquoi nos ennemis ont tout fait depuis dix ans pour nous l'arracher, voilà pourquoi ils multiplient les pièges pour saisir même les âmes que nous avons formées. Mais les catholiques ont aussi compris que de ce point dépendait l'issue de la lutte : ils ont tout sacrifié pour la jeunesse, et ils étonnent, par leur persévérance, des persécuteurs qui escomptaient notre prompt lassitude.

Une grande partie de la jeunesse est encore dans nos mains. Mais la formons-nous pour les combats ? Nous demeure-t-elle

fidèle? Je ne connais pas de spectacle plus douloureux que celui des défections qui déciment la jeunesse de nos écoles. Nous élevons des enfants qui se tournent contre nous, ou qui, du moins, nous regardent avec indifférence. Qu'advient-il de nous, si l'ennemi recrute ses troupes jusque dans nos rangs?

Ce résultat lamentable afflige à juste titre les âmes clairvoyantes. Aussi a-t-on vigoureusement dénoncé ce malheureux échec de nos écoles chrétiennes. Les éducateurs sont les premiers à en gémir. Je connais un vieil instituteur religieux qui depuis ving cinq ans dirige une grande école de cent cinquante élèves: je lui demandais un jour combien d'hommes fréquentent chaque dimanche l'église de la paroisse: "Pas un", me dit-il en pleurant.

Comment se fait-il que tant de dévouement dépensé pour les âmes leur profite si peu? Est-il donc impossible de communiquer aux enfants de ce siècle l'esprit religieux, l'amour du Christ, le zèle pour la cause de Dieu? La pente qui incline au mal les générations présentes est-elle si rapide qu'on ne puisse la remonter? Quel chrétien le croira? S'il est possible encore de former des soldats fidèles, et que cependant nous comptons une majorité de déserteurs, c'est donc que nous ne savons pas saisir les âmes, nos méthodes sont défectueuses, nous avons à changer nos voies.

Et en effet, il est urgent d'aviser au moyen de former de vaillants catholiques chez nous. Avant même d'exiger tous nos droits sur l'éducation, apprenons à bien élever les enfants que nous possédons déjà. Armés par nous, ils nous aideront à étendre notre empire, qui est celui du Christ, et, par eux, nous rentrerons dans les lieux d'où nous avons été chassés.

C'est dans cette pensée que ce livre a été écrit. Il s'adresse à tout maître qui veut faire de sa classe un champ d'apostolat. Si, à plusieurs reprises, je parais écrire pour un instituteur primaire, ce n'est que pour rendre plus sensibles par les faits les principes développés. Ces principes sont les règles qui devraient diriger le maître de la jeunesse à travers toutes les phases de l'éducation. Je souhaite que les parents s'en inspirent au foyer, que l'instituteur les pratique à l'école, que le professeur d'études classiques en vivifie son enseignement; le même esprit devrait animer encore le professeur des hautes études. Aussi je dédie ces pages à tout chrétien préoccupé du danger social, qui a foi dans l'avenir, et qui veut prendre sa place dans les luttes actuelles. Qu'il s'applique à faire des chrétiens, et qu'il pétrisse les jeunes âmes du pur esprit de Jésus-Christ.

Ce mot résume tout ce que j'écris. L'idée chrétienne domine tout ce livre. L'éducateur apôtre ne donne la science que pour atteindre les âmes; il n'enseigne les lettres que pour avoir le droit d'enseigner la foi. (Saint Ignace.) Il a à cœur de faire des savants, sans doute, mais il serait inconsolable de ne pas faire des chrétiens. Il veut pénétrer tout à la fois l'esprit et le cœur: pour s'assurer de l'enfant, il soumet au Christ toutes ses facultés: à l'esprit il révèle les choses chrétiennes, au cœur il fait goûter et pratiquer la piété.



Comment former un tel éducateur ? quelles règles suivra-t-il dans son apostolat ?

Il doit concevoir, avant tout, une haute idée de sa mission : peut-il mieux voir la portée de son œuvre qu'en se prouvant à lui-même que le salut social si désiré ne sera procuré que par l'éducation ? Ce sera le premier objet de notre étude. Mais l'enfant passe par diverses étapes avant de prendre son rang dans la société : comment l'esprit chrétien doit-il diriger toutes les phases de sa formation ? Enfin le maître, une fois éclairé sur la grandeur de son rôle, doit subir à son tour une culture pédagogique qui le prépare à l'apostolat. Telle sera notre première partie.

Dans la seconde, nous chercherons comment le maître apôtre doit faire des chrétiens, comment il communique la foi, comment il sanctifie tout son enseignement, comment il exerce à la vertu. Nous le suivrons hors de sa classe, d'où son zèle le tire pour accompagner, jusque dans la rue, l'enfant et le jeune homme dont il veut faire un intrépide soldat du Christ. Telle sera notre seconde partie.

Je n'ai point l'intention de faire un traité de religion ni de pédagogie. Les lectures qui vont suivre ont pour but d'éveiller des idées et de stimuler le courage. Le maître qui voit et qui veut n'a plus besoin qu'on lui parle. Le regard fixé sur le terme, il sait frayer sa route, et il n'y a point de barrière qui retarde sa marche. L'idée est comme la semence. Quand elle tombe dans une âme fertile, elle lève, elle grandit, elle fructifie par sa propre vertu. Aussi je ne regretterai point de n'avoir pas tout dit : je serai trop heureux de vous avoir fait réfléchir et vouloir.

Ce n'est point un directoire que je vous présente ; toutes les communautés en possèdent, qui donnent des règles très précises, tant pour l'enseignement que pour la piété. Les conseils pratiques que vous trouverez ici ne doivent même jamais prévaloir contre des constitutions auxquelles vous seriez soumis. Mais, si ces pages projettent quelque lumière sur votre voie, marchez à leur clarté ; si le souffle qui les anime peut vivifier vos œuvres, ouvrez-lui votre âme, afin que vous portiez des fruits de vie.

Si j'ai le bonheur de vous convaincre, vous deviendrez l'apôtre de mon idée. Ceux à qui vous transmettez le mot d'ordre que je vous donne seront apôtres à leur tour. Les enfants instruits par vous s'échaufferont à votre contact et deviendront dans leurs familles des prédicateurs toujours écoutés. Et si vous répandez ainsi la flamme sacrée, quelle joie pour vous d'avoir évangélisé la terre du fond de votre humble école !

Jésus est au terme de la voie que je vous ouvre, il est sur le chemin pour vous aider : c'est lui seul que vous devrez connaître et dire. Que toute science vous soit insipide, si elle ne mène à lui ; que toute journée vous pèse comme un remords, si vous ne pouvez dire en la terminant : " Aujourd'hui, j'ai rendu mes élèves meilleurs. "

# PARTIE LEGALE

Rédacteur : ALBY

## ARRERAGES DE RENTES

QUESTION.—Je viens de lire dans un journal de Québec (*l'Electeur*) que le gouvernement provincial exige le payement de tous les anciens arrérages *des constituts*, dûs par les propriétaires des terrains faisant autrefois partie des biens des *Jésuites*. Le journal ajoute : “ *La prescription n'existe pas, il est vrai pour les rentes constituées.*”

Est-ce qu'il n'y a pas une erreur de droit dans cette affirmation ? Est-ce que le code civil n'établit pas une prescription pour les arrérages des rentes constituées comme pour tous les autres arrérages en général ?

*Un marchand de Québec.*

REPONSE.—Il faut faire une distinction entre les rentes constituées dues aux particuliers et celles qui sont dues au Souverain.

Dans le premier cas les arrérages de rentes se prescrivent par cinq ans (C. C. Art. 2250). Il en est de même des arrérages de rentes viagères, des intérêts des capitaux exigibles, des loyers et fermages, *et en général de tous arrérages de fruits naturels et civils.* (Même article).

La position du débiteur est bien différente lorsqu'il s'agit des rentes constituées dues au Souverain, c'est-à-dire au gouvernement qui le représente. Les arrérages des rentes constituées sont aussi prescriptibles dans ce cas mais la prescription ne peut avoir lieu que par le laps de trente ans. Ainsi le gouvernement peut exiger le payement de trente années d'arrérages dans le cas mentionné dans votre question (1). Voici la disposition de l'article 2215 du code civil relative à cette prescription trentenaire.

**2215.**—*Les arrérages des rentes, prestations, intérêts et revenus, et les créances et droits appartenant à sa Majesté non déclarés imprescriptibles par les articles qui précèdent, se prescrivent par trente ans.*

*Les tiers acquéreurs d'immeubles affectés à ces créances ne peuvent se libérer par une prescription plus courte.*

Remarquez que le principal des rentes constituées dues au gouvernement est imprescriptible. (C. C. Art. 2214).

## DIMES

QUESTION.—*Agricole* ne veut pas payer la dime des pois et du blé-d'inde qu'il a semés en plein champ et qu'il a récoltés étant verts sous prétexte que ce sont des légumes. Est-il obligé au point de vue civil.

*Le Curé de Sainte-.....*

REPONSE.—Les pois et le blé-d'inde sont des grains sujets à la dime comme l'orge, l'avoine, etc. On doit payer la dime pour tous les grains qui sont semés en plein champ. Cette règle comprend les pois et le blé-d'inde. Celui qui doit la dime ne peut pas s'exempter de la payer sous prétexte que le grain n'est pas parvenu à sa maturité et qu'il l'a employé en vert. C'était à lui à ne pas l'employer ainsi et à le laisser mûrir. Il doit dans ce cas une in-

1. Ainsi jugé à Québec La Reine vs Ferland.

demnité au curé. S'il en était autrement ou aurait un moyen bien commode de frustrer le curé de ce qui lui est légitimement dû.

Lorsqu'il s'agit de pois et de blé-d'inde, on n'excepte de la règle portée plus haut que les quantités *minimes* qui sont semées dans les jardins pour être mangées en vert. Il n'y a que ces quantités minimes qui, en matière de dîmes, peuvent être considérées comme *simples légumes*.

Voici ce que Monseigneur Désautels dit de la dime dans son *Manuel des Curés*, page 39. " Les grains qui se cultivent en plein champ sont les seuls dont on paie la dime en Canada ; ce sont le blé froment, le blé sarrazin, le blé d'inde, le seigle, l'orge l'a-voine, les pois, les vesces, etc., en général tout ce qui tombe sous le nom de grain."

### JURISPRUDENCE

C. S. Montréal, Octobre 1893.

Présent M. LE JUGE TAIT

DOUESNARD,

vs

ARCAND.

CAPIAS.—ANNULATION

*Jugé* : Que, pour former le montant requis par l'article 797 du code de procédure civile pour pouvoir faire arrêter un débiteur en vertu d'un bref de *capias* (1) le créancier n'a pas droit d'ajouter à sa créance les honoraires et frais de son avocat.

.....  
*ts*—Arcand devait à Douesnard une somme moindre que \$40.00, Douesnard, pour parfaire cette somme de \$40.00, ajouta à sa créance les frais de son avocat et il fit arrêter Arcand en vertu d'un bref de *capias*. Sur requête du défendeur le *capias* a été cassé.

C. S., Montréal, 9 mars 1894

Présent M. LE JUGE TASCHEREAU.

BREARD,

vs

LAMARCHE.

PRIVILÈGE DU LOCATEUR.—INSOLVABILITÉ.

*Jugé* : Que le privilège du locateur pour ses loyers est préférable au privilège du curateur aux biens d'un insolvable pour ses frais et déboursés.

### PROCES MONSTRE

Le tribunal de commerce de Bruxelles juge en ce moment un procès dont l'enjeu est de 51,991,919 fr. 89.

Il s'agit d'un contrat intervenu en mai 1866, entre le gouvernement russe et un groupe franco-belge, pour la construction d'un chemin de fer entre Kieff et Balta.

1 Le montant minimum requis est de \$40.00.

Le coût de l'entreprise montait à 240 millions de francs environ.

Un des associés français se prétendit frustré. Les experts examinèrent la question et prononcèrent que les associés français devaient restituer 12 millions aux autres parties. Cette somme de 12 millions due depuis la fin des opérations sociales aurait produit plus de 39 millions d'intérêt.

Les maisons françaises refusent naturellement de payer ; d'où procès.

Le fléau de la balance de dame Thémis doit être bien fort pour supporter sans fléchir 51 millions dans un seul de ses plateaux.

(*La Croix de Paris.*)

(*De l'Univers, de Paris*)

Caudebec-en-Caux avait une maison d'école fondée par M. l'abbé Poulain, où, d'après l'intention du vénérable prêtre, "l'éducation devait être morale et chrétienne."

Mais Caudebec est affligé d'un conseil municipal laïque. Ce conseil a décidé qu'il garderait l'argent de M. l'abbé Poulain et que l'éducation donnée à l'école serait purement laïque, ce qui exclut l'idée de "morale et chrétienne". Les héritiers de M. l'abbé Poulain l'ont compris. Ils ont poursuivi la commune de Caudebec, et le tribunal d'Yvetot, leur donnant gain de cause, vient de déclarer Caudebec déchu du bénéfice des legs de l'abbé Poulain et d'ordonner la restitution à la famille de l'immeuble et des 12,000 fr. laissés par lui. En effet la loi ne permet pas à la ville de faire donner aux enfants ni par des frères ni par des instituteurs "l'éducation morale et chrétienne" que souhaitait le fondateur.

## PATRONS ET OUVRIERS

(*De l'Electeur de Québec.*)

Le parlement anglais a adopté les dispositions législatives suivantes, concernant les patrons et les ouvriers.

1° En cas d'accident causé par la négligence d'une personne au service de l'employeur, l'ouvrier qui en est victime, ou, en cas de sa mort, ses héritiers, auront droit vis-à-vis de l'employeur à la même indemnité qui reviendrait à la victime, si elle n'avait été ni l'ouvrier, ni le serviteur, ni l'employé dans l'atelier de l'employeur.

Il n'est pas permis de présumer qu'un ouvrier, en acceptant un emploi et en y persévérant après avoir eu connaissance du danger qui y est attaché, ait par là même endossé le risque professionnel.

2° Un contrat par lequel l'ouvrier renonce pour lui ou ses héritiers au droit d'être indemnisé pour les suites d'un accident causé par la négligence de l'employeur ou d'une personne attachée à son service, ne constituera, s'il a été conclu préalablement à l'accident, aucune exception contre la revendication judiciaire d'une indemnité.

# MOIS DE MARIE

D'APRÈS LES

## GRANDS PREDICATEURS

### CONTEMPORAINS

SUIVI D'UNE SÉRIE DE TEXTES DE L'ÉCRITURE ET DES PÈRES

*Sur chaque fête de la sainte Vierge pour servir de matière à des*  
INSTRUCTIONS, SERMONS ET DISCOURS SUR CES FÊTES

1 vol. in-12..... Prix : 75 cts

#### TABLE DES MATIÈRES

##### PREMIÈRE PARTIE

MARIE CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS  
AVEC LA VIE PRATIQUE

1. *Jour.* — Pourquoi l'Eglise a consacré un mois de l'année à Marie. Pourquoi le mois de mai. Manière de le célébrer.
2. *Jour.* — Naissance de Marie. Elle est pour les anges et les hommes une source de joie. Reconnaissance qu'elle doit exciter en nos âmes.
3. *Jour.* — Union de Marie avec saint Joseph. Enseignements pratiques pour le mariage et la vie commune.
4. *Jour.* — Marie à l'Annonciation. Elle nous enseigne la soumission à la volonté de Dieu.
5. *Jour.* — Marie à Nazareth, Elle nous enseigne la vie de famille.
6. *Jour.* — Marie aux noces de Cana. Noces et mariages de nos jours.
7. *Jour.* — Marie au Calvaire. Enseignements tirés de ses souffrances.
8. *Jour.* — Marie au Cénacle. Enseignements tirés de sa réception du Saint-Esprit.
9. *Jour.* — Mort de Marie. Enseignements pour le chrétien.

##### DEUXIÈME PARTIE

MARIE CONSIDÉRÉE DANS SES GRANDEURS  
ET SES BONTÉS

10. *Jour.* — Marie au ciel, reine de grandeur, de puissance et de bonté.
11. *Jour.* — Relations de Marie avec la très sainte Trinité.
12. *Jour.* — Prééminence de Marie sur tous les saints. Supériorité de sa protection.
13. *Jour.* — Marie, humblement mère des hommes, se montre effectivement leur mère.
14. *Jour.* — Les grandeurs et les bontés de Marie impliquent un culte en son honneur.

##### TROISIÈME PARTIE

MARIE HONORÉE PAR LA PRIÈRE PUBLIQUE

15. *Jour.* — Marie honorée par la récitation de la *Salutation angélique*.
16. *Jour.* — Marie honorée par la méditation du *Magnificat*.
17. *Jour.* — Marie honorée par la méditation du *Stabat*.
18. *Jour.* — Marie honorée par la prière et le chant de l'antienne *Alma Redemptoris mater*.
19. *Jour.* — Marie honorée par la prière et le chant des deux antiennes *Ave Regina* et *Regina colorum*.
20. *Jour.* — Marie honorée par la prière et le chant de l'antienne *Salvaregina*.
21. *Jour.* — Marie honorée par la pieuse pratique du *Rosaire*.
22. *Jour.* — Marie honorée par la récitation du *Chapelet*.
23. *Jour.* — Marie honorée par la récitation de l'*Angelus*.
24. *Jour.* — Marie honorée par la récitation du *Memorare*.
25. *Jour.* — Marie honorée par la récitation de ses *Litanies*.
26. *Jour.* — Marie honorée par la dévotion du *Scapulaire*.
27. *Jour.* — Marie honorée par la dévotion à la *Médaille miraculeuse*.
28. *Jour.* — Marie honorée par la dévotion à ses *Statues* et à ses *Images*.
29. *Jour.* — Effets du culte de Marie sur le fidèle en général.
30. *Jour.* — Manifestation de Marie par le réveil de l'esprit religieux en ce siècle.
31. *Jour.* — Le culte de Marie, devoir national des Français.

##### QUATRIÈME PARTIE

TEXTES DE L'ÉCRITURE, ETC.

Immaculée Conception. — Nativité de Marie. — Saint Nom de Marie. — Présentation. — Annonciation. — Visitation. — Purification. — Compassion. — Assomption.

## LE SALUT ASSURÉ PAR LA DÉVOTION A MARIE

OU

**D E V O T U S M A R I Æ**

NUNQUAM PERIBIT

TÉMOIGNAGES ET EXEMPLES

Par l'auteur d' "*Auguste Marceau*" et de l' "*Ange de l'Eucharistie*"  
 1 vol in-12..... Prix : 0.40 cts

## I

*On peut donc être pécheur et avoir de la dévotion pour Marie ?*

Un religieux de la Compagnie de de Jésus, aussi savant que pieux, auteur de plusieurs ouvrages recommandables, va répondre :

" Il y a trois actes ou trois sentiments principaux qui constituent  
 " *l'essentiel de la dévotion* à la très sainte Vierge : premièrement un  
 " sentiment de respect et de vénération proportionné à la dignité  
 " de Mère de Dieu; deuxièmement, un sentiment de confiance  
 " en son pouvoir et en sa bonté qui nous porte à recourir à elle ;  
 " troisièmement, un sentiment d'amour qui réponde à ses perfec-  
 " tions, à ses bontés pour nous, à sa qualité de Mère.

" *L'imitation des vertus de Marie* est plutôt un fruit (un des plus  
 " beaux fruits) et *l'effet* de la dévotion qu'elle n'en est *l'essence* ;  
 " car si *l'essentiel* de la dévotion à la sainte Vierge consistait dans  
 " l'imitation de ses vertus, partout où cette imitation ne se  
 " trouverait pas, la dévotion ne pourrait pas y être, et dès lors il  
 " n'y aurait plus que des âmes justes et saintes qui pussent pré-  
 " tendre à cette dévotion ; tous les pécheurs en seraient par con-  
 " séquent exclus, *ce qui est contraire au sentiment de l'Eglise*,  
 " laquelle appelle Marie l'espérance et le refuge des pécheurs, et  
 " qui les invite tous à recourir à elle avec une grande confiance.  
 " Un pécheur peut être dévot à Marie sans être encore imitateur  
 " de ses vertus. Il faut donc mettre *l'essence* de la dévotion à  
 " la sainte Vierge dans les sentiments qui soient communs aux  
 " justes et aux pécheurs, puisqu'un pécheur, comme un juste,  
 " peut être touché d'amour, de respect et de confiance pour cette  
 " divine avocate. L'expérience journalière ne permet pas d'en  
 " douter

" Il est d'une conséquence extrême pour le salut de ces pauvres  
 " pécheurs qu'on n'étouffe pas, qu'on n'arrache pas de leurs cœurs  
 " ce germe de vie ; et c'est ce qui arrive lorsqu'un zèle peu éclairé  
 " fait consister toute la dévotion à la très sainte Vierge à pratiquer  
 " ses vertus, et qu'on ne reconnaît hors de là aucune dévotion  
 " salutaire. Quel autre effet ont ces déclamations, sinon de faire  
 " abandonner au pécheur les pratiques en l'honneur de Marie, et  
 " de lui faire perdre la confiance qu'il doit avoir eu sa miséricorde ?  
 " Eh ! quel est le pécheur qui ignore qu'oa ne parvient pas au  
 " salut sans renoncer au péché et sans en faire pénitence ? Mais  
 " la dévotion à la très sainte Vierge est un puissant moyen pour

“ obtenir de Dieu cette précieuse grâce, et voilà ce qu'il faut dire partout et à tout le monde. ”

(*Traité de la dévotion à la très sainte Vierge*, par le père de GALIFFET, de la compagnie de Jésus. Reproduit dans l'*Annuaire de Marie* approuvé à Rome et offert au Pape Grégoire XVI par Menghi d'ARVILLE, Protonotaire apostolique.)

## II

Que penser de ceux qui prient Marie étant en état de péché mortel ?

Si les pratiques pieuses accomplies en péché mortel ne justifient pas, au moins elles disposent à recevoir la grâce de la justification par les mérites de la divine Mère.

(BELLARMIN, cité par BENOIT XVI.)

Bien que la prière du pécheur ne soit pas digne par elle-même d'obtenir aucune grâce, cependant elle l'obtient par pure miséricorde divine.

(Saint LIGUORI.)

Dieu exauce la prière du pécheur non par justice, mais par miséricorde.

(Saint THOMAS.)

Voici qui est plus fort. Le même saint Thomas, le prince des théologiens, que son ardent amour pour Dieu n'entraîne jamais au delà des limites de la sainte doctrine, ajoute :

“ Même il se peut, grâce à l'infinie miséricorde de Dieu, que la prière du pécheur soit exaucée, encore que le pécheur n'ait pas le ferme et efficace propos de se convertir, pourvu toutefois que son obstination n'aille pas jusqu'à rejeter indéfiniment toute idée de conversion.

“ *Fieri potest ut ex infinitâ Dei misericordiâ peccatoris oratio exaudiatur, etiam sine proposito efficaci ac stabili emendandæ vitæ, dùmmodo non tam obstinato sit animo, ut omne pœnitentiæ consilium perpetuo objecerit.* ”

Nous en savons nous-même un exemple frappant !

Et nous avons entendu le supérieur général d'une congrégation dévouée à Marie, parler avec attendrissement de pécheurs qui, dans les dispositions si imparfaites que décrit ici saint Thomas, s'étaient attachés à des pratiques en l'honneur de la très sainte Vierge et avaient été protégés par cette miséricordieuse Mère.

Il eût fallu l'entendre ! L'accent en dit encore plus que les paroles. La tendre émotion de cet homme de Dieu a gravé de plus en plus en notre cœur le consolant axiome : *Devotus Mariæ nunquam peribit.*

Saint Alphonse de Liguori, sur le même sujet :

“ Quand on déclare impossible qu'un serviteur de Marie se damne... on parle de ces serviteurs de Marie qui, à la fidélité avec laquelle : ils honorent et invoquent la Mère de Dieu, joignent le désir de s'amender. *Que ceux-ci se perdent, c'est, je le soutiens, moralement impossible.* L'accord sur ce point règne parmi les

saints Pères et les théologiens. Aussi le démon, après avoir fait perdre la grâce aux pécheurs; travaille-t-il à leur faire perdre la dévotion à Marie.”

Ne craignons pas de multiplier les témoignages au sujet d'une vérité si consolante.

“ Comment se pourrait-il donc qu'un serviteur de Marie vint à se perdre ?—C'est un pécheur, dira-t-on.—Eh ! bien ! qu'il continue à implorer cette bonne Mère, et qu'il ait en même temps la volonté de se convertir, Marie prendra à cœur de lui obtenir la lumière nécessaire pour sortir de son misérable état, la douleur de ses péchés, la persévérance dans le bien, et finalement une bonne mort.—Pieux lecteur, si nous sentons que le Seigneur nous a donné de l'amour et de la confiance envers le Reine du Ciel, ah ! remercions-le. Car dit saint Jean Damascène, Dieu fait cette grâce à ceux-là seulement qu'il veut sauver.—Mais aussi quel dépit pour le démon de voir une âme persévérer dans la dévotion envers la divine Mère ! ”

(Encore saint LIGUORI.)

“ Dans ma bonté, j'ai voulu, à cause de la révérence qui est due au Verbe incarné, accorder à sa Mère ce privilège : Quiconque, si pécheur soit-il, recourra à elle avec respect et dévotion ne tombera pas au pouvoir de l'enfer. ”

(Paroles du Seigneur à sainte Catherine de Sienne.)

“ De même qu'il est impossible à une bonne et tendre mère, malgré toutes les difficultés et toutes ses répugnances, de refuser ses soins à un enfant affecté de la lèpre, de même, quand nous avons recours à Marie, cette bonne et tendre Mère ne saurait nous repousser, quelque horrible infection qu'exhalent les péchés dont elle entreprend de nous guérir. ”

(Richard de saint LAURENT.)

---



---

## NOUVEAU MOIS de MARIE

### DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Récents épisodes avec une Prière spéciale après chaque lecture

Par HENRI LASSERRE

Vingtième édition.—1 vol. in-12.....Prix : 50 cts

Les *Episodes miraculeux de Lourdes*, dont le texte constitue le fond des présentes Lectures, furent publiés en 1883.

Durant ces sept années, et par la grâce de Dieu, ce livre a reçu les approbations les plus hautes. Durant ces sept années, nous avons eu la joie de le voir traduire, en Amérique comme en Europe, par des prêtres, par des religieux, par des dignitaires de l'Eglise, par des Evêques : une version italienne, dont le Cardinal Czacki, ancien Nonce de France accepta la Dédicace publique, en a été faite, au Vatican même, par la plume autorisée d'un éminent prélat, Mgr Rota, chanoine de Saint-Pierre de Rome, archevêque *in partibus* de Carthage. Durant ces sept années, la Providence a



daigné s'en servir pour marquer à des malades le chemin de la guérison miraculeuse, à des infidèles le chemin de la conversion.

Que Dieu bénisse ces humbles récits sous cette forme nouvelle, comme il les a bénis sous leur forme première ! Que ce *Nouveau Mois de Marie* de Notre Dame de Lourdes fasse pénétrer de plus en plus au cœur des populations la connaissance des miracles contemporains dus à l'intervention de la Très Sainte Vierge.

Quant aux Prières que contient ce volume, l'auteur doit à ses lecteurs une explication, voire même une confession.

Nul plus que moi, en récitant les formules ordinaires de la Prière, n'est sujet aux distractions. L'habitude de les prononcer fait que la trame des mots est devenue entièrement impuissante à retenir ma pensée, qui s'échappe à tout instant et va se perdre dans la vague.

Souvent donc j'essaie de prier en dehors de ces formules habituelles, et de m'adresser au Seigneur comme j'eusse parlé à l'Homme-Dieu, si j'avais eu ici-bas la joie de le contempler des yeux de mon corps et d'être de ses Disciples...

Bien plus, à certaines époques de ma vie, pour empêcher, même dans ces intimes prières, toute dissipation et toute fuite de l'esprit j'ai trouvé utile de les faire à la plume, — tantôt sous l'impulsion du sentiment particulier que j'avais en ce moment-là, — tantôt sous l'impression de quelque lecture qui m'avait servi de méditation, transformant alors en prière le texte sur lequel j'avais réfléchi.....

Tracées ainsi au courant de la plume, sans aucune idée de publicité et sans aucune préoccupation littéraire, sans autre souci que d'être entendu de Dieu, faites uniquement pour moi-même et parfois aussi, au nom d'âmes très chères auxquelles je songeais devant le Seigneur, elles s'entassaient feuillets par feuillets dans un cartonnier ; et jamais il ne m'était venu la curiosité de les parcourir et de voir ce qu'avaient été mes invocations des jours disparues.

Ces prières que j'avais écrites, ces prières que j'avais oubliées, sont tombées, il y a quelque temps, sous mon regard. Je les ai lues et elles m'ont apporté force et consolation, — ce dont j'avais particulièrement besoin à cette heure, car je traversais une grande épreuve...

La pensée m'est venue, dès lors, qu'elles pourraient également être bonnes pour d'autres que moi : et j'ai conçu le dessein de les publier un jour.

En ajoutant aux premières lignes une transition facile, en modifiant çà et là un mot ou une phrase, plusieurs se sont adaptées, pour ainsi dire comme d'elles-mêmes, aux chapitres successifs du *Nouveau Mois de Marie* de Notre Dame de Lourdes, que je projetais. Les voici donc, telles qu'elles sont sorties de mon cœur.

Si quelque âme, les lisant dans ce livre, y puise un sentiment de ferveur, qu'elle se souvienne devant Dieu de celui qui les écrivit, de sa bien-aimée femme et de leur descendance.

HISTOIRE DU SANCTUAIRE ET DE LA COMMUNAUTÉ  
DE  
**NOTRE-DAME-DES-GARDES**

Par le R. P. Marie-Théophile

Religieux de la trappe de Bellefontaine

Seconde édition, quelque peu augmentée. 1 vol. in-12..... Prix : 50 cts

Le saint Roi-Prophète nous avertit qu'au ciel et pendant toute l'éternité, son occupation sera de chanter les miséricordes de son Dieu : *Misericordias Domini in æternum cantabo*. Saint Bonaventure, dans un langage qui n'appartient qu'aux saints, ajoute : " Et moi " je chanterai éternellement les Miséricordes de sa Mère ; oui, " continue-t-il, vous connaître et publier vos bontés, ô Marie, c'est " la source de l'immortalité, et raconter vos bienfaits c'est le " chemin du salut." *Scire et cognoscere te est radix immortalitatis et enarrare virtutes tuas est via salutis.* (Saint Bonaventure.) Ces consolantes pensées nous ont paru suffisantes pour nous engager à mettre au jour le trésor de ces bontés et des miséricordes de Notre-Dame-des-Gardes.

Avant la Révolution de 1793, Notre-Dame-des-Gardes était, sans contredit, le pèlerinage le plus célèbre de la Vendée-Angevine. Ruiné de fond en comble pendant les guerres de la Vendée, il fut un des premiers à renaître de ses cendres, ou plutôt la dévotion à Notre-Dame-des-Gardes ne s'éteignit jamais ; car, comme nous le dirons plus tard, aux jours mêmes où la persécution était la plus violente, les fidèles ne cessèrent de venir, souvent au péril de leur vie, la prier sur sa montagne privilégiée.

Arraché comme par miracle des mains profanes qui le possédaient, soudain par un second prodige, l'édifice reparut tel qu'il était autrefois. Plus tard, en butte à la fureur de l'enfer, le culte de Notre-Dame-des-Gardes deviendra plus éclatant que jamais. Notre-Dame fera connaître ses volontés à une humble sœur converse de la communauté, et, malgré les plus violents obstacles, les désirs de la Reine des Anges recevront le plus entier accomplissement.

Cependant bien des années seront nécessaires pour qu'ils soient parfaitement remplis.

Citons de suite les propres paroles de cette digne fille de la Trappe dont nous parlerons longuement plus tard. En 1849 elle écrivait à un religieux pour le presser de travailler à l'histoire de Notre-Dame-des-Gardes, et lui disait.....

" Il faut porter les fidèles à rendre hommage d'un grand cœur à " notre Souveraine, non seulement sur ce lieu saint, mais partout, " en tout temps et en tous lieux. J'espère que votre travail " contribuera beaucoup à sa gloire. N'y mettez point de retardement, je vous en supplie, car son ennemi ainsi que le nôtre ne

“ manquera pas de chercher à traverser encore cette sainte œuvre,  
 “ il fera même son possible pour en arrêter le cours.

C'est en effet ce qui arriva.

Aux puissants motifs qui précèdent, vient s'en ajouter un autre de circonstance.

Dans quelques mois aura lieu, et, nous n'en doutons pas, au milieu d'un grand concours, le Couronnement solennel de Notre-Dame-des-Gardes. Il nous a semblé que tous les pèlerins seraient heureux de connaître l'antiquité, l'origine et les faits principaux qui se rattachent tant au sanctuaire qu'à la communauté qui en est établie la gardienne, et de laquelle il est difficile de le séparer. C'est ce qui nous fait donner à ce livre le titre d'*Histoire du Sanctuaire et de la Communauté de Notre-Dame-des-Gardes*.

Nous confiant donc en la bonté de cette Vierge bien-aimée, nous avons entrepris ce travail, que nous mettons sous sa haute et puissante protection. Notre seul et unique but est de faire connaître la puissance de Notre-Dame-des-Gardes ainsi que sa prompte miséricorde envers ceux qui l'appellent à leur aide. Témoin nous-même de plusieurs bienfaits, fruits de sa libéralité maternelle, nous choisirons ceux qui semblent offrir un plus vif intérêt; pour le reste nous suivrons les guides qui nous ont précédé. Après avoir exposé la légende, nous prendrons le premier écrivain de Notre-Dame-des-Gardes. C'est un religieux ermite de Saint-Augustin, qui desservait le sanctuaire vers l'année 1650. Son récit, respirant la plus complète vérité, nous conduira jusqu'au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit original existe à la Bibliothèque de la ville d'Angers. Voici ce qu'on lit à la première page, “ Ce manuscrit appartient à moi P. M. F. Dirmand, com-  
 “ piégnois, chanoine de Craon. Le tout m'a été donné le mercredi,  
 “ 20 octobre 1790, par le Père Duchemin de Compiègne, mon  
 “ compatriote et le dernier Augustin de cette maison.” Ce manuscrit fut acquis plus tard par le savant M. Grille, qui en fit présent à la Bibliothèque d'Angers.

L'abbé Grandet, dans sa *Notre-Dame Angevine*, l'analyse et le suit pas à pas, se bornant à quelques additions postérieures. Pendant cent ans environ, c'est-à-dire de 1663 à 1760, les notes se bornent à de pénibles recherches, souvent infructueuses; mais dès 1760, nous trouvons les souvenirs du Père Legeay, recueillis au commencement de ce siècle par plusieurs habitants des Gardes qui ont eu soin d'y joindre ce qu'ils savaient eux-mêmes. Puis vient sœur Victoire dont le récit commence à 1818 et se continue jusqu'en 1848.

Terminons cet avant-propos par les paroles de cette bonne sœur; “ Il faut que je vous dise encore quelque chose touchant  
 “ les lumières que j'ai reçues vers le même temps (en 1835), et  
 “ qui m'ont été continuées depuis; j'ai vu et bien connu que très  
 “ assurément la dévotion à Notre-Dame-des-Gardes était pour tout  
 “ le peuple une source de grâces et de bénédictions; mais surtout  
 “ pour les personnes religieuses qui ont en elle une grande con-  
 “ fiance et qui ne varient point dans leur piété envers cette

“ auguste Reine. J'ai connu par elle et vu dans cette lumière que  
 “ la piété du peuple envers elle l'avait inclinée pour lui obtenir  
 “ de son adorable Fils tous les moyens de salut qui lui sont  
 “ donnés aujourd'hui dans la personne de son Pasteur ; mais ce  
 “ sera un grand malheur pour ce peuple privilégié par la Mère  
 “ du Très-Haut s'il n'est pas fidèle à écouter la voix de ce Pasteur  
 “ et à profiter des grâces que le ciel lui prodigue.

La sœur Victoire parle sans doute ici du Souverain-Pontife Pie IX qui venait d'être élevé sur la chaire de saint Pierre. Ses paroles ont reçu un bien triste accomplissement.

Divine Marie, Notre-Dame-des-Gardes, votre servante et fille dévouée, sœur Victoire, ne vous demanda autre chose, quand elle vous vit réinstallée, “ que des humiliations bien méritées, des “ mépris et l'oubli des créatures, et, dit-elle, j'ai vu que mes “ prières ont été à peu près exaucées ! ”

Pour ma part, ô ma Reine et ma Mère, je n'ose vous faire une semblable demande. Veuillez seulement bénir mon travail, le recevoir pour agréable, en tirer votre gloire et m'accorder d'aller un jour vous aimer au Ciel, et vous y chanter sous ce nom si gracieux :

*Notre-Dame-des-Gardes : gardez-nous bien !*

---



---

## LA FEMME CHRETIENNE

SA MISSION SA FORMATION ET SA SAUVEGARDE

Par le **Rév. Père F. X. SCHOUPPE**, de la Compagnie de Jésus

Deuxième édition.—1 vol. in-18, 118 pages..... 20 cts

(suite)

### CHAPITRE VI

#### Dévotion au Cœur de Jésus

Outre la crainte de Dieu et l'horreur du péché, qui doit protéger la femme chrétienne au milieu du monde, et affermir ses pas dans la vertu, elle trouve une autre sauvegarde dans la piété et la solide dévotion. C'est d'abord le Sacré Cœur de Jésus qui lui ouvre une asile assuré.

Depuis deux siècles il s'est produit dans l'Eglise un grand mouvement de dévotion au Sacré Cœur de Jésus ; dévotion qui, bénie, encouragée par le Saint-Siège et par l'Episcopat tout entier, s'est répandue par toute la terre avec des fruits admirables.

Pour la faire fleurir de plus en plus dans son cœur, il en faut considérer les motifs et la pratique.

I. Motifs.—Pourquoi devons nous honorer d'un culte spécial le Cœur divin de Jésus ? Les motifs principaux sont le désir exprès du Sauveur, l'excellence de ce culte et ses fruits salutaires.

1° Le divin Maître a manifesté à son Eglise par des voies surnaturelles, le désir de voir son Cœur divin honoré d'un culte spécial.

Voulant donner à ses fidèles un nouveau moyen de salut, approprié aux nouveaux besoins des temps modernes, il a daigné leur ouvrir comme la source même de la sainteté dans la dévotion à son Cœur adorable.

Pour exécuter ce dessein de miséricorde, il s'est servi de l'intermédiaire d'une humble vierge, la B. Marguerite Marie, religieuse de la Visitation, qu'il fit la confidente de ses mystères de grâce, et l'interprète de ses volontés auprès de son Église. La servante de Dieu était en adoration devant le Saint Sacrement, le jour de l'octave de la Fête-Dieu 1673, lorsque tout à coup, Jésus-Christ, écartant les voiles sacramentels, se montra visible à ses yeux. "Jésus vint à moi, écrit-elle, tout éclatant de gloire, avec ses cinq plaies brillantes comme cinq soleils. Des flammes sortaient de toute part de sa sainte humanité, mais surtout de son adorable poitrine, qui ressemblait à une fournaise : en même temps il me découvrit son Cœur divin, qui était la vive source de ces flammes, il était rayonnant de lumière ; on y distinguait la plaie qu'ils reçut sur la croix, une couronne d'épines tout autour, et au-dessus une croix, qui y paraissait plantée. Mon divin Maître me dit alors : Voilà ce Cœur qui a tant aimé les hommes, qu'il n'a rien épargné, jusqu'à s'épuiser et se consumer, pour leur témoigner son amour ; et, au lieu de reconnaissance, je ne reçois de la plupart que des ingratitude. Il ne cessent de m'affliger par leurs irrévérences et leurs sacrilèges, par la froideur et le mépris qu'il témoignent dans le Sacrement de mon amour. C'est pourquoi je demande, que le premier vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement soit dédié à une fête particulière pour honorer mon Cœur. Les fidèles communieront ce jour-là, et, par une amende honorable, répareront les indignités dont mon Cœur est abreuvé dans le Sacrement de l'autel. Je te promets que ce Cœur se dilatera pour répandre avec abondance les effets de son amour sur ceux qui lui rendront cet hommage, et qui feront par leur zèle qu'il lui soit rendu." (Vie de la B. Marg. Marie.)

C'est par ces paroles souvent réitérées, et accompagnées de prodiges, que le Sauveur a révélé à son Église la dévotion de son divin Cœur et le prix qu'il y attache. En faut-il davantage pour un chrétien ?

2<sup>o</sup> Excellence de ce culte. — Honorer le Cœur de Jésus, c'est honorer le Sauveur lui-même : mais d'une manière particulière, très parfaite et très délicate. L'objet direct de ce culte est le propre Cœur de Jésus, tel qu'il est vivant et palpitant dans le sein de l'Homme-Dieu ; ce même Cœur divin, jadis percé d'une lance sur la croix, et maintenant glorifié avec la sainte humanité du Fils de Dieu, nous l'adorons avec le corps divin de ce même Jésus-Christ, qui est assis à la droite de son Père au plus haut des Cieux, et caché sur nos autels dans son divin Sacrement.

Le Cœur de l'Homme-Dieu ! y a-t-il rien de plus divin, de plus digne de nos adorations et de notre culte ? Le cœur de Jésus, quel Sanctuaire ! sanctuaire de la divinité, sanctuaire de toutes les vertus du Fils unique de Dieu.

(à suivre.)

# LA JEUNESSE DE JOSEPH VERNET

A MADAME LA BARONNE DE VATRY.

## L'HOTEL DE SIMIANE

Lorsque j'étais encora cette jeune Pauline,  
 J'écrivais, dit-on, joliment,  
 Et, sans me piquer d'être une beauté divine,  
 Je ne manquais pas d'agrément.  
 Mais depuis que les destinées  
 M'ont transformées en pillier de palais.  
 Que le cour de plusieurs années  
 A fait insulte à mes attraits,  
 C'en est fait à jamais, je pense  
 Et quand, par un heureux succès,  
 Je gagnerais tout en Provence,  
 J'ai toujours perdu mon procès  
 (Mme la marquise DE SIMIANE)

### I

#### LES ADDITIONS.

Madame la marquise de Simiane était veuve depuis plusieurs années. Elle avait enfin vu se terminer le long procès que lui valut la succession du comte de Griguan, son père. Ses filles étaient fort bien mariées : l'une, Sophie, au marquis de Vence ; la cadette, Julie-Françoise, au marquis de Castellane, et madame de Simiane, restée seule en son bel hôtel d'Aix, lasse du monde, et ne sachant trop que faire de son temps, s'avisa de réparer et d'embellir l'antique demeure des Simiane. Selon l'usage, chaque réparation amena une ruine, chaque embellissement en exigea d'autres ; et l'architecte, après avoir présenté un devis fort modeste, sut persuader à la marquise que les escaliers à vis, les cheminées à hotte, les fenêtres à meneaux et les poutres apparentes étaient choses bien surannées, incommodes et ridicules. En conséquence, un large escalier à rampe droite fut prélevé sur les allées ; des plafonds peints et dorés, des boiseries élégantes et de hautes glaces décorèrent les appartements, et des portes à deux battants permirent aux belles dames d'y entrer dans toute la majestueuse envergure de leurs panier et de leurs falbalas.

Au mois de janvier 1732, toutes ces belle choses n'étaient pas encore terminées, et plusieurs pièces de l'hôtel encore encombrées

d'ouvriers, retentissaient du bruit des marteaux et des rabots des menuisiers qui ajustaient les parquets et les boiseries.

Madame de Simiane, nouvellement arrivée de Belombre avec sa petite-fille et ses gens, s'était installée provisoirement dans un appartement situé derrière l'hôtel et donnant sur un jardin, où le buis, taillé en compartiments, se détachait sur des allées de sable rose, jaune, gris et blanc, formant ainsi un tapis agréable à l'œil et joli en toute saison. Au centre du petit jardin, un dauphin de bronze lançait un jet d'eau dans une conque de marbre bleu turquin, où frétilaient des dorades chinoises, et un paon, perché sur un portique de treillage, faisait miroiter au soleil sa gorge brillante et l'éventail replié de ses belles plumes.

Tout cela était charmant à regarder, mais madame de Simiane ne le regardait point. Assise devant une grande table couverte de papiers elle triait, lisait, annotait, et classait avec soin une des choses les plus désagréable qui existent, les mémoires de ses créanciers. Assurément, elle était en mesure de payer, elle les avait demandés ; mais ces vilains mémoires, quoique vérifiés et considérablement diminués, les uns sur l'architecte, les autres par le majordonne de la marquise étaient encore si gros, si gros, que leur total devenait effrayant.

Madame de Simiane n'était donc pas de fort bonne humeur, et Pouponne, sa petite-fille, assise près d'elle sur un tabouret, n'osait lui parler. Pouponne avait huit ans. Elle était fort jolie, brune, habillée de soie cerise, avec un ruban de même dans les cheveux, un tour de gorge et un tablier de guipure de Venise, et une petite mouche sur la joue droite. Pouponne tenait sa poupée favorite, qu'elle appelait Goguette, et, tout en la chiffonnant, lui parlait tout bas.

Madame de Simiane avait alors cinquante-huit ans. De sa beauté, de ses grâces d'autrefois, il lui restait encore un fort grand air, les manières les plus élégantes, une taille droite et une démarche de reine ; mais les beaux cheveux de Pauline étaient devenus blancs, son teint si pur s'était fané, et, quand elle était seule, hélas ! elle mettait des lunettes bleues. Ces lunettes désolaient Pouponne.

“ Je ne vois plus ce que bonne pense maman, quand ses yeux sont sous verre, ” disait-elle.

Lorsque madame de Simiane laissait voir ses yeux, la friponne ne s'effrayait pas, quelles que fussent les gronderies de sa grand'mère : dans le regard elle contemplant la tendre indulgence, la préférence passionnée de madame de Simiane pour sa petite-fille ; et Pouponne, en demandant pardon, était sûre qu'il était déjà donné.

Sur la cheminée du cabinet où travaillait madame de Simiane, on avait posé une toile oblongue, destinée à orner la chambre de la marquise. Cette peinture, dont la copie est au musée de Versailles, représentait un petit génie ailé soutenant deux cartels entourés de fleur, et où étaient peintes les deux plus jolies personnes qu'il fût possible de voir.

“ Goguette, ” dit Pouponne à sa poupée, “ regarde ces portraits :

l'un représente ma grand'maman, la comtesse de Grignan ; l'autre, ma bisaiseule, la marquise de Sévigné. Quelle est la plus belle ? »

Puis faisant la réplique, elle se répondit à elle-même d'une petite voix pointue :

« J'u m'e fais un conte, ma petite maman. Ces dames-là ne peuvent être des bisaiseules : elles sont plus jeunes que ta grand'mère. »

« Mais non, » reprit Pouponne, « regarde plutôt comme elles sont coiffées à l'ancienne mode, sans poudre, et avec des corps de jupe comme on n'en met plus. »

« Elles ont des cheveux blonds, » reprit Goguette, « et non pas des boucles blanches et des lunettes bleues, comme ta grand'mère. »

Le babil de Pouponne commençait à importuner la marquise. Elle sonna. Un vieux valet de chambre entr'ouvrit la porte.

« Verdun, » dit madame de Simiane, « allez voir pourquoi mademoiselle Gros ne vient pas chercher mademoiselle pour étudier son clavecin : il est l'heure. »

Verdun fit la commission ; et la gouvernante, emmenant Pouponne, l'installa devant son clavecin et lui fit étudier, le mieux qu'elle put, une pièce de Couperin et un manuet de Rameau.

Restée seule, madame de Simiane se mit à additionner les totaux dont elle avait pris note, et le résultat de cette opération lui parut incroyable. Elle recommença, vérifia, et arriva toujours au même résultat, au même chiffre :

49,995 livres 6 sols 6 deniers.

Toutes ses économies y passeraient, et, de son revenu de l'année qui venait de s'écrouler, il lui resterait à peine de quoi fournir aux dépenses courantes du mois.

« Décidément, » se dit-elle, « j'ai trop voulu suivre les conseils de M. de Caumont. Ses goûts artistiques me ruinent. Je serai dorénavant plus raisonnable, et je ne compléterai la décoration du premier étage que l'année prochaine. Je vais laisser s'accumuler un peu mes revenus ; il faut garder quelque chose pour Belombre. »

On gratta à la porte. C'était Verdun.

« Madame la marquise, » dit-il, « la voiture du messenger d'Avignon est à la porte. Il décharge les tableaux. Où faut-il les mettre ? »

« Quels tableaux ? Je n'en attends point. »

« C'est de la part de M. le marquis de Caumont. »

« Ah ! c'est un cadeau, sans doute. Faites placer ces toiles dans la salle du rez-de-chaussée, la salle à manger. Qu'on en prenne grand soin. J'irai les voir tout à l'heure. Payez le messenger, Verdun, et donnez-lui pour boire. »

Verdun s'en alla, et madame de Simiane reprit le cours de ses réflexions.

« Oui, » se dit-elle, « j'aurais dû espacer les travaux, ne pas



vouloir tant me hâter. A quoi bon ? D'ici aux noces de Pouponne, j'ai du temps, "

Mais un coup d'œil jeté sur la glace, à coté des portraits de madame de Sévigné et de Grignan, lui rappela qu'elle était loin d'avoir la vigoureuse santé de sa grand'mère et pourrait bien ne pas vivre beaucoup plus longtemps que sa mère, madame de Grignan, morte en 1705, à l'âge de cinquante-sept ans, et que sa sœur, Marie-Blanche d'Adhémar, morte au monastère de la Visitation d'Aix, en 1730, âgée de soixante et un ans.

Ces idées de mort et ces soucis de finances déplaçaient assez à madame de Simiane

" Je veux me distraire, " dit-elle : " je vais écrire à M. d'Héricourt. "

Et, tournant le dos au miroir, aux portraits et à la table chargée de paperasses, elle alla s'asseoir devant un joli bureau en bois de rose, l'ouvrit, prit une feuille de papier parfumé, et sa plume légère y traça ces mots :

" Verdun suivra de près cette lettre, monsieur. Il " vous porte en exemplaire de celles de madame de Sévigné, que je vous prie de recevoir comme un petit amusement que je vous présente pour les moments de loisir que vous aurez au fleuve " Euvonne... "

On gratta encore à la porte. C'était encore Verdun.

" Madame la marquise veut elle avoir la bonté de venir voir les tableaux ? "

" Sans doute j'irai, mais plus tard, quand j'aurai fini ma lettre. "

" Mais, madame... "

" Mais quoi ?... "

" C'est que le peintre et le peintresse sont là qui attendent. "

" Quel peintre ? quelle peintresse ? "

" Ceux qui ont fait les tableaux que madame la marquise a commandés, le frère et la sœur, le petit Joseph Vernet et la grande mam'zelle Elisabeth. Une drôle de fille ! " ajouta Verdun, ne pouvant s'empêcher de rire.

" Ah ça ! vous divaguez ! " s'écria madame de Simiane. " Je n'ai point commandé de tableaux, je n'attends ni peintre ni peintresse. Ce sont des intrigants. Mettez-les à la porte. "

" Ils ont une lettre de M. le marquis de Caumont, madame. Le petit voulait me la donner, mais la grande fille n'a pas voulu s'en dessaisir. Elle veut la remettre à madame elle-même. Ah ! c'est une fille qui n'est pas commode ! "

" Allons voir ce que veut cette péronnelle ! " dit madame de Simiane.

Et, prenant sur le dossier de son fauteuil un mantelet fourré, elle le jeta sur ses épaules, et descendit l'escalier, suivie par Verdun.

(à suivre)

**A. ROGER et F. CHERNOVIZ, éditeurs**

RUE DES GRANDS AUGUSTINS 7 PARIS

**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**

**MANUALE TOTIUS JURIS CANONICI**

auctore D. CRAISSON

editio octava. 4 forts vol. in-12..... \$4.50

**ELEMENTA JURIS CANONICI**

AD USUM SEMINARIORUM

auctore D. CRAISSON

editio octava. 2 vol. in-12..... \$1.38

**LE QUART D'HEURE POUR MARIE**

OU NOUVEAU MOIS DE MARIE

Considérations et méditations, suivies chacune de trois histoires, anecdotes ou traits édifiants,  
pour tous les jours du mois. 11<sup>e</sup> édition, revue et augmentée.

par M. l'abbé LARFEUIL

Un vol. in-12, ornée d'une gravure sur acier, papier glacé. 63 cts

**LA JEUNE FILLE A L'ECOLE DE MARIE**

2<sup>e</sup> édition.—1 beau vol. in-12, orné grav. s. acier ..... 75 cts

**LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE**

RUE BONAPARTE, 90, A PARIS

**CADIEUX & DEROME DEPOSITAIRES**

**FLEURS MYSTIQUES**

OU

**LES LITANIES DE LA SAINTE-VIERGE**

EXPLIQUÉES ET COMMENTÉES

par M. L'ABBÉ THIEBAUD

2 vol. in-12..... \$1.00

**LE MOIS DE MARIE**

AVEC MARIE

par CH. BARTHELEMY

in-18..... 25 cts

DU CULTE

**DE LA TRES-SAINTE VIERGE**

par Mgr L. A. A. PAVY. Evêque d'Alger

in-18..... 15 cts

**JULES VIC, éditeur, Paris**

**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**

**Méditations à l'Usage Des Elèves des Grands Séminaires et des Prêtres**

Par **L. BRANCHEREAU**, supérieur du grand séminaire d'Orléans

Elles ont pour objet : 1° Les **Vérités fondamentales** ; 2° les **Vertus** ; 3° les **Exercices de piété** ; 4° l'**Année liturgique** ; 5° les **Mystères de la Sainte Vierge** , 6° les **Saints** ; 7° l'**Etat ecclésiastique**.—2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Quatre beaux vol in-12 de 500 pages chacun, brochés, 83.00 reliés 34.00

**POLITESSE ET CONVENANCES ECCLESIASTIQUES**

Par **L. BRANCHEREAU**

7 édition, revue et corrigée. Un beau volume in-12, 580 pages.....Prix : 88 cts

**VICTOR RETAUX & FILS, éditeurs, Paris**

**CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES**

**LE PROTESTANTISME**

COMPARÉ

AU CATHOLICISME DANS SES RAPPORTS AVEC LA CIVILISATION EUROPÉENNE

Par **JACQUES BALMÈS**

3 vols. in-12..... Prix : \$2.63

**ART D'ARRIVER AU VRAI**

**PHILOSOPHIE PRATIQUE**

Par **Jacques BALMÈS**

1 vol. in-12..... Prix : 0.75 cts

**PHILOSOPHIE FONDAMENTALE**

Par **JACQUES BALMÈS**

3 vols in-12..... Prix : \$2.63

**LA FOI DE NOS PERES**

OU EXPOSITION COMPLÈTE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

Par le **CARDINAL GIBBONS**

Traduit de l'anglais par M. l'abbé Saurel

1 vol. in-8..... Prix : \$1.50

LIBRAIRIE CASTERMAN  
TOURNAI BELGIQUE  
CADIEUX & DEROME, DEPOSITAIRES

CAUSERIES

SUR

LES VERTUS ET LES DEVOIRS DE LA FEMME

VIVANT EN FAMILLE

Par le **R. P. Henri SAINTRAIN, C. S. S. R.**

1 vol. in-18 de 484 pages..... Prix: 0.40 cts

MANUEL PRATIQUE

DES

MERES CHRETIENNES

SPÉCIALEMENT DESTINÉ

AUX MERES DE FAMILLES

Par **M. Pabbé COLLOMB**

1 vol. in-18..... Prix: 0.50 cts

ANNÉE MISÉRICORDIEUSE

DE MARIE

OU DOUZE MOIS DE MARIE EN EXEMPLES

Par le **P. P. HUGUET**

1 vol in-12..... Prix: 0.63 cts

LES GLOIRES DE MARIE

Par Saint **ALPHONSE** de **LIGUORI**

2 vols.in-12..... Prix: \$1.50

LES LITANIES

DE LA

SAINTE VIERGE

EXPLICATION, EXEMPLES, TRAITS, NOTICES,

relatifs au culte de la Sainte Vierge

Par **M. Pabbé CORNET**

1 vol. in-12..... 63 cts

## OPERA SANCTI THOMÆ AQUINATIS

## Summa Theologica

Diligenter emendata, Nicolai, Sylvii, Billuart et C. J. Dripux notis ornata

QUINZIÈME ÉDITION

8 beaux volumes in-8 carré sur papier vergé..... Prix : \$5 00

*Franco par la poste \$5.50*

Cette édition, réputée la plus correcte, est devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers ; elle a été revue avec le plus grand soin.

Il est peu de prêtres et d'élèves de grands séminaires qui ne veuillent aujourd'hui posséder la *Somme théologique* de saint Thomas. De divers côtés on nous a priés d'en donner une édition latine qui fût à la fois bien imprimée et peu cher : telle est celle que nous offrons au public.

Tout le monde désireait les notes de Nicolai ; on les trouvera résumées avec celles des meilleures éditions et des commentateurs les plus renommés. Sylvius, Billuart, etc. Ces notes sont explicatives ; elles montrent l'utilité de chaque article, indiquent les passages de l'Écriture, les décisions des papes et des Conciles qui sont en rapport avec la doctrine de saint Thomas, et les erreurs anciennes ou modernes dont elle est la réfutation. Quand les termes théologiques de Saint Thomas s'éloignent trop du langage scientifique actuel, les notes déterminent le sens qu'on doit attacher à ses expressions. Lorsque une question est traitée dans les autres ouvrages du saint Docteur, l'annotateur y renvoie ou bien reproduit les passages des autres ouvrages à la fin de chaque volume.

Avant chaque partie et chaque section on trouvera un *Tableau synoptique* où l'on verra d'un coup d'œil toutes les questions et tous les articles

*Huit tables* indiquent : 1° le texte de l'Écriture sainte cité dans la *Somme* 2° les autres citations ; 3° et 4° la réfutation des hérésies et des erreurs principales ; 5° les passages de la *Somme théologique* qui peuvent servir à expliquer les épitres et les évangiles des dimanches et des fêtes ; 6° les passages qui peuvent servir à l'explication du catéchisme ; 7° les lieux communs théologiques ; 8° le résumé de toutes les matières et les endroits où on en trouve les développements. (Cette dernière Table se compose de 350 pages.)

*N. B. — Cette édition devenue classique dans les grands séminaires français et étrangers, a été revue avec le plus grand soin ; ajoutons que la qualité du papier est de beaucoup supérieure à celle du papier employé précédemment.*